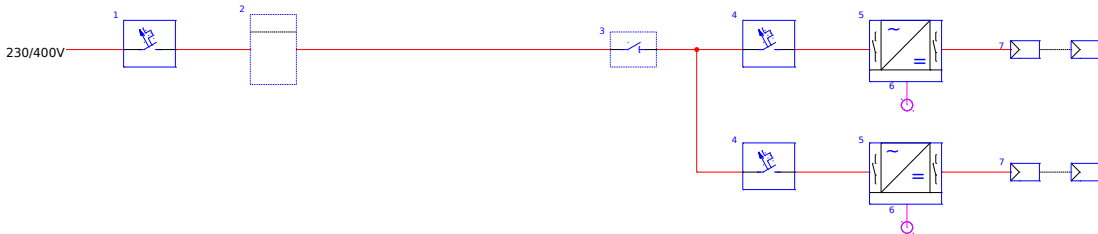


Schéma de principe d'une IPV jusqu'à 30 kVA



Légende du raccordement au réseau (jusqu'à 30 kVA)

1. Dispositif de protection contre les surintensités et point de sectionnement AC/interrupteur de l'installation
2. Dispositif de mesure de l'IPV (en option)
3. Interrupteur AC ou dispositif de sectionnement (en option)
4. Dispositif de protection contre les surintensités
5. Onduleur (avec réglage du pays sur la Suisse) surveillance de réseau intégrée à l'onduleur :
 - Protection de l'installation et du réseau (protection de découplage) avec arrêt automatique en cas de panne de courant ou d'un réseau défectueux
 - Redémarrage automatique conformément aux directives
 - Contrôle de la tension et contrôle de la fréquence
 - Dispositif de protection différentielle DC (disjoncteur différentiel résiduel, DDR)
6. Entrées de signaux intégrées à l'onduleur (pas de câblage externe) :
 - Entrée des signaux Marche-Arrêt (Enable = validation)
 - Interface de communication (p.ex. RS485) ou interface de réseau électrique intelligent (Smart Grid)
7. Champ de modules solaires